



Action	Maintien de l'activité et de la relation pédagogique entre l'étudiant et son enseignant Dépôt des contenus pédagogiques Accès à distance
---------------	---

Procédure de mise en œuvre actualisée au 15 avril 2020

Préambule – Point de situation

La fermeture des établissements d'enseignement à l'activité pédagogique, depuis le communiqué de la présidence de la république du jeudi 12 mars 2020 prononcé dans le cadre de la prévention et la lutte contre la propagation du virus Covid-19, prolongé au 19 avril 2020, puis au 29 avril tout en n'excluant pas d'autre(s) prolongation(s) éventuelle(s), a amené le secteur de l'enseignement supérieur à mettre en place une stratégie de mise en ligne des contenus pédagogiques des matières et le maintien de la relation pédagogique avec les étudiants.

A l'université des Frères Mentouri – Constantine 1, la démarche mise en place est articulée autour des Départements et laisse le libre choix à l'enseignant entre les options :

1. Dépôt organisé et structuré, déposé dans l'espace de la plate-forme UMC d'Enseignement à Distance (Telum) et offrant des choix d'options d'accès libre, protégé, ...
2. Dépôt de supports numériques, de préférence en format PDF ou PPT, au niveau des Départements qui se chargent de coordonner avec les services techniques des Facultés/Instituts et de la Centrale pour en assurer le dépôt en ligne ;
3. Autres supports possibles (google-Classroom, Google Drive, Facebook, ...) en communiquant l'adresse url qui permet l'accès

A ce jour, le taux moyen de dépôt des enseignements, atteint 61% à l'échelle de l'université. Ce taux étant très variable d'une Faculté/Institut à l'autre, et d'un Département à l'autre, même au sein de la même Faculté/Institut.

Quant au suivi de l'opération, notamment pour l'accès des étudiants aux contenus pédagogiques déposés, aucune stratégie, ni approche structurée, n'a été mise en place.

Un (01) mois après le lancement de l'opération, il apparaît que cette option d'enseignement à distance représente la meilleure, et probablement la seule, alternative viable pour le maintien de l'activité pédagogique, la poursuite des apprentissages et garantir des chances de sauvegarde de l'Année universitaire. **Aussi, il convient de donner à l'opération une structuration et un suivi aptes à lui conférer la qualité requise et rendre possible sa capitalisation en vue de mettre en place les processus de validation des apprentissages ainsi réalisés.**

Note méthodologique

A- Objectifs :

Objectif principal :

- Participer efficacement à rattraper les temps pédagogiques perdus et sauver l'Année universitaire 2019/2020

Objectif secondaire

- Appropriation de l'Ingénierie et des technologies de l'Enseignement A Distance (EAD)

B- Exigences

Pour atteindre les objectifs assignés, notamment pour permettre au processus d'apprentissage mis en place de participer de manière effective au rattrapage de l'Année universitaire, il faut lui assurer la qualité et la crédibilité qui conviennent. Pour cela il est fondamental de répondre aux 03 exigences :

1- Assurer la mise en ligne de toutes les matières

En effet, toute formation est constituée d'un ensemble de matières, assurées sous différentes formes en Cours, TD, TP et autres Travaux Personnels. La progression dans le Semestre d'étude ne peut être cohérente, ni validée, si une ou plusieurs matières ne sont pas dispensées sous quelque forme que ce soit. Aussi, et faute d'autres alternatives possibles, la virtualisation des apprentissages dont la mise en ligne des enseignements constitue le socle fondamental, est nécessaire pour toutes les matières enseignées, et un effort soutenu doit être développé dans ce cadre.

2- Faciliter, pour tous les étudiants, la possibilité d'accès aux contenus

A ce titre, trois éléments sont mis en place :

- a- **La structuration de la mise en ligne** qui donne la lisibilité convenable à l'étudiant pour la recherche de l'information qui lui convient.
Les contenus sont organisés en
Département – Niveau (L/M) – Formation – Matière – Adresse url du contenu
- b- **Tous les contenus sont accessibles**, au choix, sur ordinateur ou sur appareil mobile (smartphone)
- c- La tutelle a assuré **la gratuité de l'accès** aux sites d'hébergement des contenus pédagogiques

En appui à ces éléments, des pages d'informations, disponibles sur les sites de l'Université, de la Faculté/Institut et du Département, assurent :

- **L'information continue** sur l'opération, et toutes les mises à jour, au bénéfice de la communauté des enseignants et des étudiants ;
- Les listes des matières mises en lignes, indiquant les adresses url pour y accéder ;
- Toute information supplémentaire et/ou lien url utiles pour les enseignants et/ou les étudiants.

3- Assurer le maintien de la relation pédagogique entre l'enseignant et ses étudiants

De même qu'en présentiel, l'approche d'apprentissage à distance, doit obéir au processus de co-construction par l'échange entre l'enseignant et ses étudiants. L'échange doit être dynamique et la relation de l'étudiant à son enseignant doit être maintenue. Ainsi, l'étudiant doit pouvoir :

- Poser des questions et recevoir des réponses
- Déposer des travaux effectués et recevoir les observations, critiques et orientations de son enseignant.

Aussi des liens sont mis en place pour assurer le maintien de cette relation pédagogique.

Procédure :

Création et Localisation des adresses et liens
Désignation des Personnes en charge du suivi
Donner la Consigne pour que tout le monde (responsable et enseignants) maintiennent le contact et consultent leur mail au moins deux fois par jour (en début et en fin de journée).

Cas particuliers :

a- Travaux Pratiques (TP)

Des efforts doivent être développés par les équipes pédagogiques pour trouver des alternatives aux séances de Travaux Pratiques présentiels, notamment par :

- Leur transformation en Problèmes à traiter de manière théorique
- Le recours, quand cela est possible, à des TP en ligne

Des sessions bloquées de TP peuvent être envisagées également et à organiser à la reprise des enseignements.

b- Projets de Fin d'Etudes (PFE)

Les PFE à caractère expérimental ou nécessitant des sorties en Entreprise ou des enquêtes de Terrain, doivent être réexaminés par les équipes pédagogiques pour leur permettre d'avancer dans leurs travaux en évitant l'accumulation de retards trop importants.

C- Outils et moyens mis en place

1- Réseau des Plates-formes et sites

Au choix des enseignants, les contenus pédagogiques peuvent être déposés sous forme :

- a- Contenus pédagogiques construits, scénarisés et mis en ligne sur la Plate-Forme EAD de l'université
- b- En fichier pdf, ppt, ou autres, sur les sites des Départements, Facultés/Institut ou de l'Université
- c- Autres supports possibles choisis par les enseignants et à signaler à l'administration

La mise en ligne du contenu sur la plate-forme EAD présente certainement des avantages importants, puisque cette dernière assure toutes les exigences citées ci-dessus, y compris la relation dynamique entre l'enseignant et ses étudiants.

2- Accompagnement

Le processus d'apprentissage à distance obéit à des paradigmes et utilise des techniques et technologies qui doivent être maîtrisées, notamment par les enseignants. Aussi, des pages de 'Guides en Ligne' et des 'Tutoriaux' sont mis à leur disposition dans les différents sites de l'université et des Facultés/Instituts

D- Organisation et Suivi

L'organisation la plus stricte doit être assurée et reposant sur les 03 paliers :

Niveau Central : Vice Rectorat de la pédagogie Assisté de toutes les structures chargées de l'EAD et des supports techniques Suivi et coordination Globale Assistance
Faculté/Institut Suivi et Coordination au niveau de la Faculté / Institut Supports et Assistance Technique
Département : xxx Cycle (L, M, D) Formation : xxx Matière : intitulé officiel (xxx) Cours TD TP

Ainsi, le Département, dépositaire de toutes les offres de formation des différents cycles, des listes des enseignants et des étudiants, est le foyer au sein duquel se développent et s'articulent toutes les activités.

Les enseignants doivent déposer leurs contenus pédagogiques auprès du Département siège de la Formation concernée, ou déposer l'adresse url où ces contenus sont hébergés. Le Chef de Département se charge de la mise en ligne de ces contenus sur les sites dédiés.

En cas d'hébergement des contenus pédagogiques sur la plate-forme EAD de l'université, le responsable de cette dernière informe le chef de Département contenu de l'intitulé de la matière déposée

Important :

A ce titre, un outil de synthèse numérisé, est mis à la disposition des Chefs de Départements, qui doivent le renseigner et en assurer la mise à jour régulièrement

Nécessaire implication des organes scientifiques et pédagogiques

Le chef de Département est le coordinateur de l'opération au niveau de son département, mais il doit être assisté par les responsables pédagogiques, notamment les responsables de Domaines, Filières et Spécialités, ainsi que les responsables des Comités Pédagogiques.

De manière générale, et considérant le caractère pédagogique, les organes scientifiques et pédagogiques doivent s'impliquer pour l'encadrement de l'opération, afin de lui garantir la viabilité et la qualité requises.

Procédure de Suivi

Au niveau des Départements qui doivent tenir :

- Les registres des contenus mis en ligne, et veiller à la mise en ligne de l'ensemble des matières enseignées ;
- Le suivi des contacts entre les étudiants et les enseignants et veiller sur leur fluidité ;
- Le suivi des questionnements des étudiants et des enseignants pour répondre à toute sollicitation.

En guise de Conclusion

Nous vivons une période, transitoire, où le travail présentiel est suspendu. Toutefois, il convient de noter que l'université, au même titre que les autres institutions, n'est pas en congé, mais juste en situation de travail à distance.

Au-delà de cet aspect, la situation exige de nous un engagement citoyen pour réaliser ce que nous pouvons réaliser pour apporter notre contribution à la continuation de l'activité tout en veillant à la préservation de la vie humaine en espérant un retour rapide à la situation normale en ayant vaincu et dépassé cette pandémie du Covid-19

Le Recteur